

Cette action peut être cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020
Ou par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »
Ou dans le cadre du Fonds CUD.

Appel à propositions Formation Isolation Thermique par l'Extérieur et Bardage

Actions de Formation pour l'Emploi pour Demandeurs d'emploi
et Actions Formation pour salariés en insertion

1. Contexte :

L'association a pour objet, sur le bassin d'emploi de la région dunkerquoise, de favoriser le retour à l'emploi, la formation tout au long de la vie, l'insertion sociale et professionnelle, le maintien, le développement de l'activité et de l'emploi ainsi que l'aide à la création et à la reprise d'entreprise, et ce, notamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire ou encore de l'intégration à l'emploi des personnes souffrant de handicaps ou des personnes âgées dépendantes.

Elle développe ses activités en partenariat avec les acteurs institutionnels, économiques et sociaux intervenant sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Flandre dunkerquoise.

Entreprendre Ensemble porte notamment :

- La Maison De l'Emploi
- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- La Mission Locale
- L'Ecole de la 2^{ème} chance Côte d'Opale
- Le Bureau Information Jeunesse
- L'Espace Information sur la Formation
- La promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

Entreprendre Ensemble bénéficie du soutien de l'Union Européenne et des principaux acteurs institutionnels, économiques et sociaux intervenant sur le territoire avec qui elle construit l'ensemble de ses plans d'actions.

A l'aide de financement dans le cadre du PLIE, Entreprendre Ensemble met en œuvre

- des Actions de Formation pour l'Emploi (AFE) pour des demandeurs d'emploi, participants du PLIE, jeunes et adultes (DELD voir DETLD, BRSA, habitant des Quartiers Politiques de la Ville).

A l'aide de financement dans le cadre de l'IEJ (Initiative pour l'Emploi des Jeunes), Entreprendre Ensemble met en œuvre

- des Actions de Formation pour l'Emploi (AFE) pour des jeunes âgés de moins de 30 ans sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET).

A l'aide de financement dans le cadre du PLIE et de Fonds C.U.D., Entreprendre Ensemble met en œuvre

- des actions de formation pour des salariés en insertion pour le compte de divers employeurs de salarié en insertion.

Ces actions visent à faciliter l'intégration durable des jeunes et adultes les plus en difficulté sur le marché du travail ; la formation va les monter en compétences recherchées par les employeurs sur le territoire. Une fois acquises, elles leur permettent d'augmenter leur employabilité et accélérer leur retour à l'emploi

2. Descriptif de la prestation :

Entreprendre Ensemble souhaite être accompagné pour 2020 par un partenaire du territoire dans une démarche de formation et d'insertion professionnelle dans le domaine de **l'ISOLATION PAR L'EXTERIEUR** ; afin de répondre aux besoins des entreprises du territoire et aussi faciliter l'accès à l'emploi de demandeurs d'emploi et de salariés en insertion, jeunes et adultes. Entreprendre Ensemble souhaite donc mettre en œuvre **une formation**

d'initiation au métier de bardeur et étancheur (y compris ITE) sur un ou plusieurs groupes (selon la demande) sur les modules suivants :

1- INTRODUCTION SUR L'ISOLATION ET LA REGLEMENTATION THERMIQUE, DECOUVERTE DES METIERS, SECURITE SUR LE CHANTIER

Habilitation travail en hauteur/port du harnais
Maitrise du risque d'incendie
Utiliser, vérifier un échafaudage.

2- CALCULS, MATHEMATIQUE, LECTURE DE PLAN, CALPINAGE ET TRACAGE

3- TECHNOLOGIES ET MATERIAUX LIES AU BARDAGE, A L'ITE ET A L'ETANCHEITE

4- POSE DE BARDAGE ET ITE, ET POSE DE REVETEMENT D'ETANCHEITE A L'EAU (représentera à minima 50% de la durée totale de la formation)

- Connaître les différents procédés de mise en œuvre à une ITE
- Pose de complexes d'étanchéité, mettre en œuvre différents isolants

Mise en pratique

- Bardage bois
- Bardages PVC et composite
- Bardages métalliques simple peau, double peau et bardages horizontaux

5- STAGE EN ENTREPRISE de 35 à 70h

Le prestataire devra apporter son appui à la recherche de lieux de stage. Le stage sera placé en fin de formation. Il fera l'objet d'une évaluation par le centre de formation en entreprise.

6- Validation : une attestation de formation précisant les compétences acquises ou non devra être délivrée aux participants ainsi qu'au référent de l'action. Procurer un modèle d'attestation de compétence.

Durée maximale de l'action : 175 - 180 h hors stage

Groupe de 6 à 8 personnes

Lieux de l'action : territoire de Dunkerque, voire C.U.D.

3. Modalités de réponse

L'organisme de formation proposera un parcours complet de formation correspondant aux modules ci-dessus.

Sa réponse comportera dans un

➤ 1^{er} dossier inférieur à 8 pages :

- les modalités de positionnement, organisation d'une réunion d'information collective, passage de tests et entretiens si nécessaire
- les prérequis attendus des publics
- les contenus pédagogiques, modalités et volumes horaires des différents modules avec distinction du nombre d'heure entre l'apprentissage théorique et pratique.
- les exigences en termes de port d'EPI lors de la formation devront être précisées. Elles seront communiquées dès la phase de recrutement et au démarrage de l'action.
- les modalités de suivi administratif : les convocations, les émargements, la gestion des retards et des absences.
- les modalités d'annulation et de modification de la commande
- un accompagnement professionnel individualisé en fin de formation en dotant les stagiaires de la formation d'outils et de méthodes pour faciliter un retour à l'emploi : CV, relation avec réseau d'entreprise etc...
- les coordonnées (mail et téléphonique) de la personne référente de la convention qui sera passée avec Entreprendre Ensemble et les noms et prénoms des formateurs qui interviendront dans l'action(cf dossier 3)

- Une proposition de calendrier de réalisation de l'action correspondant à la date de démarrage souhaité.
- **Une attestation d'assurance de l'organisme de formation pour la prise en charge des apprenants sur le lieu de formation sera demandée.**

➤ 2e dossier

- Le devis de l'action ou extrait tarifaire, précisant le nombre d'heure, le cout horaire par apprenant et le nombre de stagiaire minimum et maximum requis par l'OF pour constituer un groupe.
- Le coût horaire sera indiqué en HT et TTC, et l'organisme précisera s'il est non assujetti à la TVA.
- Le prestataire précisera s'il facture ou pas l'abandon, les heures d'absence des apprenants.

➤ 3e dossier

- les expériences de votre structure en matière de formation de publics en insertion
- **une liste des partenaires entreprises mobilisables pour l'organisation des stages**
- Les ressources humaines allouées à l'action : les noms et CV des intervenants. Des formateurs diplômés dans l'ITE qui permettront l'acquisition des connaissances et des compétences professionnelles liées aux objectifs de la formation.

➤ 4e dossier

Les ressources matérielles. Les plateaux techniques et les matériels de qualité et aux normes sur Dunkerque. Avec si possible des photos et la liste des matériels.

Pour les réponses numériques, vos fichiers devront être inférieurs à 10 Mo pour ne pas être rejetés.

4. Conventionnement, suivi et facturation pour les actions qui seront mises en place.

4.1 Conventionnement

Avant le démarrage des actions, une convention sera signée entre le prestataire retenu et Entreprendre Ensemble.

Cette convention, précisera les modalités de partenariat entre le prestataire et Entreprendre Ensemble, notamment sur les informations suivantes :

- L'intitulé de formation ;
- Les dates de réalisations de l'action de formation
- Le nombre de jours ;
- Le nombre d'heures ; et le nombre d'heures par module ;
- Le nombre de bénéficiaires ; les noms et prénoms des bénéficiaires
- Le coût pédagogique horaire ; le coût global

4.2 Suivi des actions

La traçabilité des heures de formation se fera par le biais de feuilles d'émergence collectives hebdomadaires précisant les noms des apprenants, les horaires de présence signées à la ½ journée par le stagiaire et par le formateur. Ce document doit comprendre les logos de l'ensemble des financeurs. Un modèle de feuille d'émergence conforme sera fourni au prestataire retenu avant le démarrage de l'action.

Le partenaire devra se soumettre à tout audit qualité ou de contrôle de la part des financeurs y compris des organismes de contrôle des instances communautaires au même titre qu'Entreprendre Ensemble.

4.3 Facturation et règlement

A l'issue de la formation, le prestataire devra transmettre une facture au prorata des heures effectivement réalisées accompagné des pièces justificatives exigées suivantes :

- feuilles d'émergence d'Entreprendre Ensemble dûment complétée et signée. Les feuilles d'émergence de l'organisme ne sont pas recevables.
- les attestations de formations

- le cas échéant les certifications et habilitations ou leur copie si celles-ci sont remises en main propre aux stagiaires. Dans ce cas, l'organisme le précisera à Entreprendre Ensemble

En cas d'absence d'un ou de plusieurs stagiaires à une formation, l'organisme appliquera les modalités qu'il aura précisé dans sa réponse comme demandée au point 3. Modalités de réponse.

Le règlement de la prestation se fera au vu des éléments quantitatifs et qualitatifs fournis et en fonction des dites modalités.

4.4 Obligations liées aux cofinancements FSE

Le prestataire devra faire figurer les logos du FSE et Entreprendre Ensemble sur TOUS les documents et supports utilisés dans le cadre de cette action : convention, feuilles d'émargement, attestation de formation, site internet, bilans, tableau de suivi etc...

Une information sur le co-financement FSE devra être faite de manière systématique auprès des participants.

5. Critères de choix

Les critères de choix de l'offre retenue avec pondération sont:

- Tarif horaire/stagiaire – 30%
- Contenu pédagogique et innovation – 30%
- Calendrier – 20%
- Localisation de la formation – 20%

Une attention particulière sera portée sur l'organisme qui

-> sera force de proposition

-> aura la capacité de proposer une prestation axée sur la mise en situation pratique et évolutive

-> proposera une pédagogie individualisée et différenciée

6. Modalités de réponse

Date limite de réponse : **9 mars 2020**

Période d'engagement et de réalisation de(s) l'action(s) selon les demandes : l'année 2020

Calendrier d'une première action : démarrage semaine 15

Réponse à envoyer sous format électronique (< à 10 M0) par email à

martine.verstraete@eedk.fr

ET courrier postal à

Entreprendre Ensemble, Martine VERSTRAETE, 66 rue des Chantiers de France, 59951 DUNKERQUE.